Coopération entre l'Afrique du Sud et la Belgique dans le domaine de la science et de la technologie

Le 26 janvier 2017 l'Afrique du Sud et la Belgique ont conclu une convention quinquennale visant à mettre sur pied des initiatives de coopération dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

Cette convention, signée par la ministre sud-africaine de la Recherche et de la Technologie, Mme Naledi Pandor d'une part, et par la secrétaire d'Etat belge à la Politique scientifique, Mme Elke Sleurs d'autre part, sera mise en œuvre par le service public fédéral belge de la Politique scientifique (BELSPO) et par le Département sud-africain de la Science et de la Technologie (DST).

Le protocole d'accord y afférent encourage l'échange de connaissances scientifiques et d'expertise entre les deux pays et permet l'organisation conjointe de séminaires et de formations portant sur des thèmes d'intérêt commun, tels que les changements climatiques, les sciences marines et l'Antarctique, la biodiversité et les sciences spatiales.

BELSPO gère dix institutions scientifiques fédérales, dont le Musée royal d'Afrique centrale (dont les activités visent à élargir les connaissance axées sur le développement durable en Afrique dans les domaines de la zoologie, la géologie, l'anthropologie, l'histoire, la sylviculture et l'agriculture), l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (qui étudie la biodiversité, le développement et l'environnement naturel) et l'Institut d' Aéronomie spatiale de Belgique (qui joue un rôle central dans l'étude des changements climatiques à l'échelle mondiale).

Une commission de coopération commune sera créée pour veiller à ce que les objectifs fixés dans le protocole d'accord soient atteints.

Les relations bilatérales entre l'Afrique du Sud et la Belgique ont été formalisées en 2004. La Belgique est un important partenaire commercial de l'Afrique du Sud, ce que prouvent les chiffres des importations et des importations qui s'élèvent à plusieurs millions d'euros. Les investissements belges en Afrique du Sud se situent principalement dans le domaine de l'exploitation minière, l'énergie verte, les ports, la logistique et l'agriculture.

L'Afrique du Sud a déjà signé en 1996 un accord commercial avec la Flandre, dans le cadre duquel une coopération s'est établie dans divers domaines scientifiques.

Message de la Politique scientifique fédérale belge (BELSPO) et du Département sud-africain de la Recherche et de la Technologie.